

Note concernant les entretiens à Kinshasa
de Monsieur le Conseiller fédéral Pierre Graber.

Durant son séjour de 3 jours à Kinshasa, M. le Conseiller fédéral Graber eut l'occasion de s'entretenir avec diverses personnalités congolaises. Il passa notamment plusieurs heures en compagnie de M. Alves, Ministre des transports, mais c'est surtout les entrevues qu'il eut avec M. Adoula, Ministre des affaires étrangères et le Président Mobutu qui sont de nature à être soulignées. Les discussions se sont déroulées à bâtons rompus, aucun texte n'avait été préparé à l'avance et aucune note n'a été prise au cours des entretiens. Il n'est donc pas possible, dans le résumé succinct reproduit ci-après, de transcrire en détail les paroles prononcées, seul le sens général des discussions peut être retenu.

1) Entretien avec M. Cyrille Adoula, Ministre d'Etat chargé des affaires étrangères, du commerce extérieur et de la coopération

Le 9 avril, exactement à 9 heures du matin, M. Cyrille Adoula nous reçoit dans son cabinet de travail; il est entouré de ses principaux collaborateurs, soit des deux Vice-Ministres des affaires étrangères MM. Evariste Loliki et Marcel Bahizi, du Secrétaire Général le Ministre Inonga, du Chef de cabinet M. Julien Kasongo, du Directeur de la coopération internationale M. Konde et de l'Ambassadeur du Congo à Bern M. Tshimbalanga. M. Graber avait à ses côtés le Ministre Gelzer, le Vice-Directeur Moser et l'Ambassadeur Curchod.

M. Adoula se félicite de la présence de M. Graber à Kinshasa et il le remercie d'être venu au Congo à l'occasion de la jonction aérienne entre les deux pays. Le vol inaugural fait passer dans la réalité et scelle l'accord aérien signé en janvier dernier et dont le projet était né depuis plusieurs



années. C'est avec une vive satisfaction que le Congo accueille Swissair à Kinshasa. Prochainement la compagnie nationale Air-Congo se prépare à atterrir à Genève. Il faut considérer ce geste comme un acte qui s'étend au-delà du simple trafic aérien, car il consacre la volonté des deux pays de collaborer de manière encore plus fructueuse que par le passé. Le ministre Adoula définit ensuite de manière précise et claire la politique générale de Kinshasa avec l'étranger: ouverture sur le monde extérieur, relations amicales avec toutes les nations du globe quel que soit le régime qui les anime, discrimination d'aucune sorte, coopération sans distinction, soit, en un mot, politique de bonne entente avec tous quelles que soient les idéologies, et respect de la souveraineté intérieure de chaque Etat. Avec la Suisse, précise M. Adoula, les relations peuvent être considérées comme très satisfaisantes. Quelques questions pendantes méritent encore une certaine attention mais, ajoute-t-il, " de même qu'à un enfant qui sait marcher il convient d'apprendre à courir" de même serait-il souhaitable de donner une nouvelle impulsion à nos relations et de parvenir à développer nos rapports réciproques en élaborant d'autres arrangements en vue de raffermir la présence de la Suisse au Congo.

M. Adoula, dans ses propos, ne s'est pas écarté d'un niveau élevé et s'est abstenu d'entrer dans les détails. Pour terminer, il fait l'éloge de l'Ambassadeur Curchod, dont l'expérience et l'activité, souligne-t-il, sont très appréciées par le Gouvernement congolais.

M. Graber, répondant à M. Adoula, le remercie pour ses propos. Il souligne le caractère amical de sa visite au Congo, pays avec lequel la Suisse entretient depuis longtemps des relations étroites. Il ajoute qu'il croit au caractère positif et constructif des contacts humains. D'ailleurs, les paroles de M. Adoula témoignent de la confiance qui règne dans les

- 3 -

relations entre les deux pays. Il exprime la satisfaction ressentie par le Conseil fédéral lors de la signature de l'accord aérien, prélude à un développement harmonieux des échanges réciproques. Le Gouvernement suisse est prêt à étudier la conclusion d'autres arrangements comme un traité de commerce et de protection des investissements. Quant au domaine de la coopération technique, la Suisse apporte depuis de nombreuses années une contribution à la République Démocratique du Congo mais les possibilités restent néanmoins limitées en raison de l'immensité de ce problème et des possibilités forcément restreintes d'un petit pays comme la Suisse. M. Graber insiste sur le fait que son bref séjour à Kinshasa lui permet de se rendre compte des progrès remarquables réalisés par le Gouvernement du Général Mobutu qui a su créer la stabilité politique et une volonté de développement, éléments principaux de la confiance que l'on peut témoigner à un pays. Il remercie le Ministre Adoula pour l'accueil qui lui est réservé, il s'exprime de manière aimable à l'endroit de l'Ambassadeur du Congo à Berne, M. Tshimbalanga, et relève que l'Ambassadeur Curchod a toute la confiance du Conseil fédéral.

L'entrevue a duré 25 minutes.

Remarque:

Il est à noter que M. Adoula devait quitter le matin Kinshasa pour se rendre en Zambie afin de s'entretenir avec le Président Kaunda. Il a expressément retardé son départ de plusieurs heures pour les consacrer à M. Graber et à la délégation de Swissair qu'il a également reçue quelques instants.



Kinshasa, le 11 avril 1970
TC/ra